

## Sentier n° 2 : « Mémorial de l'Ours » - Pont de Janet - Retour

### par le Camp d'Arnaoud.

- Balisage : 2 Temps estimé : 2h - 2h30.
- Difficulté : pour promeneurs au départ, randonneurs à partir de la fin de la piste.
- Ce sentier peut être le prolongement du sentier n° 1. Départ du Mémorial de l'Ours. Suivre la piste avec en contre-bas le ruisseau du Maudan. Cette piste est traversée à plusieurs endroits par de petites « goutilles » (petits ruisseaux), avec par endroits des petites cascades bien agréables.
- 30 minutes. Fin de la piste. La piste est censée nous amener jusqu'au Pont de Janet, mais un éboulement récent nous empêche d'y accéder directement. Le simple promeneur fera demi-tour ici et rentrera au village par le sentier n° 1. Le randonneur, un peu plus expérimenté, poursuivra en prenant un petit sentier qui s'élève abruptement pour monter au dessus du talus de la piste et qui accède à une forêt de sapins assez dense. A ce stade, on retrouve un sentier qui vient du Pont de Janet et de la route départementale depuis Labach. Il est donc possible de rejoindre la route à partir de cet endroit ou de prendre le départ de ce sentier depuis Labach (au lieu dit Sanson. Voir sentier n° 2 bis).
- Pour ceux qui ont décidé de poursuivre le sentier n° 2, nous ne traversons pas le petit ruisseau (Goutè d'Escaradèt), prendre sur la droite et monter jusqu'à un nouveau croisement de chemins. A ce croisement, prendre celui de droite.
- A partir de là (Camp d'Arnaoud), le sentier va s'élever assez sévèrement au milieu d'une forêt agréable et longeant un ruisseau assez encaissé que l'on traversera plus haut. Ici comme ailleurs, ne pas quitter le sentier balisé.
- Après cette montée le plus souvent effectuée sur le faite d'une petite crête, nous rejoignons une ancienne piste qui nous mène en tournant à droite au Mémorial du lâcher de l'ours en descendant franchement. La boucle est bouclée, nous pouvons rejoindre le village en empruntant la fin du sentier n° 1.

### Sentier n° 2 bis :

- Comme nous l'avons dit plus haut, cette boucle peut également se faire en prenant le départ depuis le lieu dit Sanson, sur la route de Labach de Melles. Nous suivrons le même balisage. Au départ, nous descendons par un sentier qui nous mène au Pont de Janet, ensuite nous suivons l'itinéraire n° 2 pour aller au Mémorial. Nous revenons au Pont de Janet par la piste, et enfin nous remontons jusqu'au point de départ.